

# « La RTBF doit arrêter de copier les méthodes du privé »

## TÉLÉVISION Un collectif d'usagers auditionné au Parlement

- Les auditions pour le contrat de gestion de la RTBF ont repris.
- Des citoyens avaient la parole.
- Ils n'ont pas convaincu les parlementaires.

Brusquement interrompues par la crise politique entre CDH et PS en juin dernier, les auditions organisées par le Parlement de la Communauté française en vue du renouvellement du contrat de gestion de la RTBF ont repris ce mardi. La parole était cette fois donnée à un collectif d'usagers des services de la RTBF, baptisé « La RTBF nous appartient ». Issu du mouvement citoyen « Tout autre chose », il s'est créé il y a un an pour faire entendre la voix des auditeurs et téléspectateurs dans le débat public autour du futur contrat de gestion, estimant que celui-ci est confisqué par les professionnels du secteur des médias. Les cinq revendications qu'ils sont venus présenter ont recueilli plus d'un millier de signatures. Elles sont loin d'avoir convaincu tous les parlementaires.

**1 La publicité.** Sans surprise, la première critique porte sur la publicité. « La logique commerciale prend le dessus sur la logique de service public et a une influence sur les programmes proposés », regrettent les membres du collectif. Ils proposent de réduire progressivement la part de la publicité sur les antennes, notamment en

supprimant la pub le mercredi, jour de la semaine durant lequel les enfants regardent le plus le petit écran. Ils veulent la fin du placement de produits et du diktat des audiences. Ils proposent de recourir à la place au qualimat, un système de mesure de la satisfaction du public.

**2 La programmation.** Ils regrettent que la RTBF donne toujours plus de place au divertissement au détriment des programmes informatifs. « En 2002, il y avait cinq soirées avec des émissions à caractère politique, économique ou social et deux soirées de divertissement. Aujourd'hui, c'est exactement l'inverse. Les moyens consacrés au divertissement phagocytent les budgets qu'on pourrait consacrer à des émissions d'éducation ou d'information. La RTBF doit arrêter de copier les méthodes du privé ». Ils pointent du doigt la politique de la RTBF « consistant à cantonner les programmes culturels à des heures de faible audience ou sur La Trois pour atteindre les quotas qui lui sont fixés, n'atteignant ainsi qu'un public restreint et élitiste ». Ils déplorent aussi le manque de programmes sur l'Europe, sur la transition écologique, et voudraient une émission sur le thème de la parentalité.

**3 La gouvernance.** Ils proposent de modifier la composition du conseil d'administration afin d'y faire rentrer des membres de la société civile. Ils veulent aussi donner de la publicité aux décisions de celui-ci. Les affaires Publifin et Samusocial sont passées par là : ils demandent la clarté sur les man-

ats et sur les rémunérations - parfois très élevées - des directeurs.

**4 La médiation.** Le collectif estime qu'il n'y a plus vraiment d'endroit de dialogue entre la RTBF et ses usagers. « Les émissions de médiation ont été soit supprimées soit diluées dans d'autres émissions ». Il propose d'externaliser cette mission.

**5 Contrat de gestion.** Contrairement à ce que souhaite l'administrateur général de la RTBF, les membres du collectif demandent un contrat de gestion qui fixe de façon stricte et détaillée les objectifs à atteindre. « La RTBF ne peut pas à la fois se revendiquer de son caractère public quand elle a besoin de moyens financiers et de son caractère autonome quand elle ne veut pas avoir à rendre de comptes ».

Ces propositions ont reçu un accueil plutôt froid des parlementaires, en particulier de la part des députés PS. « C'est un procès à charge contre la RTBF, a dénoncé Patrick Prevot. Il y a beaucoup de contre-vérités et d'utopies dans ce que vous dites. On peut toujours rêver d'une RTBF sans pub mais celle-ci lui rapporte 90 millions d'euros par an. Comment comptez-vous compenser cette perte ? ». Le député MR Olivier Maroy, ancien journaliste à la RTBF, était lui aussi très critique, même s'il partage certains constats : « C'est une évidence que la RTBF est dans une logique commerciale. On vous y parle d'abord d'audience avant de vous parler de qualité ». Il reproche néanmoins au collectif de s'accrocher à une vision nos-

talgique de la « télé de papa ». Se focaliser sur l'heure à laquelle sont programmées les émissions n'a plus de sens à une époque où les gens vont regarder de plus en plus les programmes à la demande, estime-t-il. Véronique Salvi (CDH) a elle aussi regretté que les propositions ne prennent pas suffisamment en compte les nouveaux usages et les nouveaux supports. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

### CALENDRIER

#### Trop de retard

Plus personne ne pense que le nouveau contrat de gestion de la RTBF sera prêt pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le retard accumulé est trop important. Les parlementaires doivent encore terminer les auditions puis se mettre d'accord sur une série de recommandations à l'adresse du ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt. Ils espèrent aboutir avant la fin de l'année. Lorsque le ministre aura reçu ces recommandations, il devra alors entamer les négociations avec la direction de la RTBF. Le contrat de gestion actuel sera vraisemblablement reconduit automatiquement pour un an supplémentaire « tout en sachant, explique Jean-Claude Marcourt, que si on obtient un accord avec la RTBF le 31 mars par exemple, on peut décider de faire démarrer le nouveau contrat de gestion le lendemain ».

J.-F. M.